



HÔPITAL UNIVERSITAIRE NECKER-ENFANTS MALADES

Livret d'accueil

Unité d'Immunologie Hématologie et Rhumatologie Pédiatriques (UIHR)

Bâtiment : Hamburger - Étage : 4^{ème} - Porte : H2

UIHR accueil de 8h à 16h30 : 01 44 49 48 27

Necker standard : 01 44 49 40 00



ENTRÉE ET SÉJOUR DANS LE SERVICE

Présentation du service

Le service comporte deux secteurs d'hospitalisation (**le secteur H1 chambres 415 à 428 et le secteur H2 chambres 401 à 414**) ainsi qu'un hôpital de jour.

Les bureaux médicaux sont situés à l'entrée des secteurs d'hospitalisation et dans le couloir central.

Vous trouvez également les bureaux des assistantes sociales et des psychologues attachés au service.

Les consultations sont situées dans le bâtiment Imagine ou le bâtiment Robert Debré.

Entrée dans le service

Les secteurs d'hospitalisation sont accessibles à toute heure (interphone à partir de 22h).

Afin de réduire le risque d'infections, des règles d'hygiène spécifiques sont recommandées aux familles et visiteurs.

Portez un masque si vous ressentez des symptômes d'infection respiratoire (toux, écoulement nasal, fièvre).

Les visiteurs autres que les parents qui présentent ces symptômes doivent s'abstenir de rendre visite à votre enfant.

À l'entrée dans les secteurs d'hospitalisation

Déposez vos manteaux et vos sacs dans le casier fermé qui vous est réservé.

Attention au vol, ne laissez jamais d'objets de valeur dans les casiers (même fermés à clé). Lavez-vous les mains à la solution hydro-alcoolique avant de rentrer dans le secteur de soins.

ESPACE À VOTRE DISPOSITION

Un espace de recueillement sans connotation religieuse est ouvert à tous au rez-de-chaussée bas du bâtiment Laennec.

MINISTRES DES CULTES

Vous pouvez joindre tous les ministres des cultes au 01 44 49 43 34.

Présence des parents

Le jour

La présence des parents est possible à tout moment.

Le nombre de visiteurs est toutefois limité à deux personnes. Pour des raisons de sécurité, les enfants de moins de 15 ans ne peuvent être admis (règlement général de l'hôpital).

Dans certaines circonstances, la présence brève des frères et sœurs peut être envisagée (en accord avec l'équipe médicale et l'encadrement). Le port du masque sera alors adopté dès l'entrée du secteur.

Vous êtes encouragés à participer à la prise en charge de votre enfant (toilette, habillement, repas).

Le traitement et le programme des soins organisés quotidiennement pour votre enfant vous seront présentés. N'hésitez pas à poser vos questions à l'équipe médicale et paramédicale.

En cas de dysfonctionnement dans l'équipement de la chambre, merci de le signaler à l'encadrement.

Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de ne pas toucher au système de surveillance, aux pompes d'administration intraveineuse, ni au système de filtration d'air. Un dispositif centralisé de surveillance relaie les alarmes de surveillance dans le poste de soins.

Une sonnette permettant d'appeler les équipes paramédicales en cas d'urgence est disponible dans la chambre de votre enfant.

La nuit

Être aux côtés de son enfant lors de son hospitalisation est important pour le rassurer, le distraire et le soutenir quand la maladie et les traitements l'amènent à affronter des moments difficiles.

L'équipe de l'UIHR, dans la mesure de ses moyens, facilitera votre présence.

Un des deux parents peut dormir dans la chambre de l'enfant.

Un fauteuil-lit est installé dans chaque chambre. Pour les chambres équipées de « flux mobiles », l'espace n'est pas suffisant et un lit d'appoint pliant peut vous être proposé. Le lit peut être déployé à partir de 21h et doit être impérativement fermé le matin à 8h.

Durant votre sommeil, le port du masque n'est pas nécessaire y compris dans les chambres à « flux ».

Portez-le si vous êtes amené à vous approcher de votre enfant durant la nuit.

La salle de bain et les toilettes de la chambre sont strictement réservées à votre enfant. Un espace parental avec douche, toilettes et espace cuisine vous est réservé à proximité de l'accueil.

Nous vous invitons à rester vigilant à votre indispensable besoin de repos (en dehors de la chambre d'hospitalisation) afin de pouvoir assurer, de manière prolongée, la qualité de présence et de relation que vous lui offrez. Se relayer entre parents et/ou avec des membres de la famille, ne pas dormir toute les nuits à ses côtés peut s'avérer nécessaire et être très bénéfique pour votre enfant.

N'hésitez pas à en parler avec l'équipe.

Il existe différentes solutions d'hébergement à l'hôpital ou à proximité (bien qu'en nombre de places limités). Selon vos souhaits et les besoins de votre enfant, il est important d'anticiper ces questions avec le service social avant l'hospitalisation.

MAISON DES FAMILLES

La maison des familles Saint Jean située dans l'enceinte de l'hôpital peut accueillir la famille. Vous pouvez réserver au 01 56 58 10 23 ou mf-necker75@orange.fr

SERVICE SOCIAL

Vous pouvez adresser au deux assistantes sociales du service ou solliciter l'intervention du service social au 01 44 49 41 39 ou 01 44 49 48 09.



Rencontrer l'équipe

Chaque membre de l'équipe porte un badge mais n'hésitez pas à demander le nom et la fonction de votre interlocuteur.

Les décisions médicales sont prises en équipe et par le médecin responsable du secteur d'hospitalisation.

Un entretien approfondi vous sera régulièrement proposé conjointement avec le médecin qui connaît le mieux votre enfant.

Votre médecin traitant sera informé des conclusions d'hospitalisation. Il peut rencontrer l'équipe médicale à sa demande.

Les cadres de soins sont disponibles pour vous accompagner durant le séjour de votre enfant.

N'hésitez pas à les rencontrer en cas de difficulté dans l'organisation des soins ou des conditions d'hospitalisation de votre enfant.

Vous rencontrerez durant votre séjour psychologues, assistantes sociales, kinésithérapeute, éducatrice de jeunes enfants, instituteurs...

Les repas

Par sécurité, une alimentation pauvre en germes (appelée aussi «semi-décontaminée»), est proposée à tous les enfants hospitalisés dans l'unité.

Pour diversifier les menus proposés par l'hôpital, le service dispose d'un complément de plats surgelés adaptés à cette alimentation.

Vous pourrez rencontrer la diététicienne attachée au service pour les commander.

L'apport à l'hôpital de plats achetés à l'extérieur (pizza, hamburger, kebab) peut représenter un réel risque infectieux pour votre enfant.

Si les plats proposés par le service ne conviennent pas, il est possible d'apporter d'autres plats industriels ou surgelés.

Les plats cuisinés à la maison sont envisageables sous des conditions très strictes, et après discussion avec la diététicienne du service.

La nourriture non consommée doit être retirée de la chambre dans l'heure qui suit le repas.

Certains aliments (gâteaux, boissons individuelles) dans des quantités raisonnables peuvent être confiés à l'équipe paramédicale et rangés dans l'office alimentaire (identifiés au nom de votre enfant). Il suffira d'en faire la demande à l'équipe pour les obtenir.

Des biberons stériles, à usage unique, vous sont fournis pendant le séjour de votre enfant. Les biberons personnels ne sont pas autorisés.

Un livret consacré à l'alimentation dans l'unité est à votre disposition.

La diététicienne est à votre disposition pour améliorer l'alimentation de votre enfant durant son hospitalisation ainsi qu'à son retour à domicile.





Les mesures d'hygiène

À l'entrée de la chambre

Respectez les consignes situées sur la porte de la chambre de votre enfant :

- lavage des mains à la solution hydro-alcoolique ;
- port de la blouse individuelle réservée à l'enfant.

Le port du masque (hors symptômes d'infection respiratoire) dépend de l'état de santé de votre enfant. L'équipe médicale et paramédicale le portera systématiquement.

Chaque chambre bénéficie d'un système de filtration d'air dit à « pression positive ». Il est indispensable que la porte de la chambre reste fermée.

Certaines chambres (en fonction des besoins de chaque enfant) ont une protection renforcée, nommée flux laminaire. Deux chambres disposent de ce système de façon permanente (flux fixe).

Pour les autres, le dispositif est installé chaque fois que nécessaire (flux mobiles) et peut être démonté dès que l'enfant n'en a plus besoin. Les précautions sont les mêmes mais le port du masque est alors systématique.

À la sortie de la chambre

Déposez la blouse sur le porte-manteau (face retournée), jetez le masque dans la poubelle proche de la porte à l'intérieur de la chambre et lavez-vous les mains à la solution hydro-alcoolique.

Attention, certains enfants nécessitent des mesures de protection différentes (blouse jetable, port de gants systématique, lavage au savon plutôt qu'à la solution hydro-alcoolique).

Suivez les indications à l'entrée de la chambre.

Relavez-vous les mains régulièrement à la solution hydro-alcoolique et changez de masque toutes les 3h.

Effets personnels

Les affaires des enfants doivent être rangées dans le placard à cet effet.

Ne laissez pas de valises ou sacs dans les chambres afin de diminuer le risque d'accumulation de poussières.

Les bagages peuvent être déposés dans un local sécurisé du service sur demande auprès de l'encadrement.

Le chariot de soins présent en chambre est un espace de travail réservé à l'équipe paramédicale (n'y déposez pas d'objets personnels).

L'entretien du linge de votre enfant est à votre charge et doit être réalisé en dehors de la chambre. Le service ne dispose pas de l'équipement nécessaire à l'entretien des vêtements des enfants.

LA SORTIE

Préparez la sortie de votre enfant de l'hôpital

Une pochette vous sera remise incluant les documents administratifs, les ordonnances, une lettre type indiquant le motif d'hospitalisation et un numéro médical à contacter en cas de nécessité.

Le compte-rendu d'hospitalisation complet est en général adressé aux différents correspondants dans un délai de deux à trois semaines après la sortie de votre enfant. Vous pouvez en obtenir une copie sur demande si vous le désirez.

Les consignes de protection contre les infections, d'alimentation et de suivi des traitements au retour à domicile vous seront données à la sortie de votre enfant.



ASSOCIATION DE SOUTIEN À L'UIHR

L'association de soutien à l'UIHR (loi 1901) reçoit des dons destinés à l'amélioration des conditions d'accueil des familles dans l'unité. Vous pouvez joindre l'association au 01 44 49 48 24.

ASSOCIATION DE FAMILLES D'ENFANTS ATTEINTS DE DÉFICIT IMMUNITAIRES PRIMITIFS

L'association de familles d'enfants atteints de déficit immunitaires primitifs (IRIS) tient une permanence une fois par semaine dans le service.

www.associationiris.org
info@associationiris.org
195, avenue Victor Hugo
54200 TOUL
03 83 64 09 80

Hôpital universitaire Necker-Enfants malades
149, rue de Sèvres
75743 Paris cedex 15
01 44 49 40 00 (standard de l'hôpital)
www.hopital-necker.aphp.fr

Le service UIHR

Bâtiment Hamburger

4^{ème} étage, porte H2

Accueil de 8h à 16h30 : 01 44 49 48 27

Secteur H2 poste de soins : 9 75 15 (via le standard)

Secteur H1 poste de soins : 9 75 17 (via le standard)

